

## MOT DU PRESIDENT

«Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

Le présent séminaire s'impose à nous malgré les contraintes et les mesures barrières que nous dicte la Covid-19. En effet, les pays de l'UEMOA se sont engagés à introduire dans leur système budgétaire le mode de gestion en budget- programmes, afin non seulement de participer à la dynamique des réformes communautaires, mais aussi d'afin non seulement de participer à la dynamique des réformes communautaires, mais aussi d'intégrer une culture de la performance dans la gestion publique.

C'est dans ce cadre que s'est inscrite la Côte d'Ivoire en adoptant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 le système de budget- programmes, afin d'instaurer, d'une part, une plus grande cohérence entre ses objectifs de développement et ses capacités budgétaires et, d'autre part, d'accroître l'efficacité de la dépense.

Ce nouveau mode de gestion se caractérise par une nouvelle approche dans l'élaboration et l'exécution du budget qui met l'accent sur les priorités à moyen et long termes, associée à des objectifs de résultats. Ainsi, contrairement au budget de moyens, le budget- programmes est élaboré et présenté pour une période de trois (3) ans.

Dans ce nouveau système, les crédits sont votés par programmes, de sorte que les prévisions budgétaires sont axées sur ces programmes et concordent pleinement avec les plans de dépenses du budget annuel.

Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier de renforcement des capacités des magistrats de la Cour des comptes se veut un creuset d'échanges avec des experts et praticiens de la gestion financière publique, aux compétences avérées.

Il a vocation à permettre auxdits magistrats de s'approprier les techniques nécessaires à l'élaboration des rapports d'audit de la performance des programmes, des rapports sur l'évaluation des politiques publiques et de mieux appréhender les principaux concepts et techniques d'analyse et de diagnostics macro- économiques et budgétaires.

Les experts formateurs, professionnels et praticiens aguerris des finances publiques, sont appelés à partager avec les séminaristes leurs expériences basées sur les meilleures pratiques, afin que ceux-ci soient mieux outillés pour assurer avec efficacité l'ensemble des missions de la Cour et, plus particulièrement, les nouvelles missions qui lui sont dévolues dans le cadre du budget- programmes.

Une analyse d'éventuelles difficultés opérationnelles auxquelles les magistrats financiers pourraient être confrontés, ainsi que la démarche à suivre pour les lever et conduire efficacement l'audit de la performance des programmes est également attendue.

Au regard de la qualité et de l'engagement, tant des participants que des formateurs, je reste persuadé que les échanges qui meubleront le présent atelier apporteront une plus- value indéniable aux travaux de la Cour et à l'accomplissement de sa mission qui est de promouvoir la bonne gouvernance ».

Extrait du discours d'ouverture, séminaire de formation des magistrats de la Cour des comptes du 31/05/ au 05/06/2021 à Abidjan